



Pour diffusion immédiate
Communiqué de presse

LA COALITION SOLIDARITÉ SANTÉ SOLLICITE LES PARTIS POLITIQUES

Montréal, 22 mai 2018. - Dans le cadre de la campagne électorale sur le point d'être déclenchée, la Coalition solidarité santé interpelle les principaux partis politiques du Québec sur un sujet qui lui est cher : l'urgence d'instaurer un régime entièrement public d'assurance médicaments.

Les Canadien.ne.s, et particulièrement les Québécois.e.s, paient beaucoup trop cher pour leurs médicaments : par exemple, la population au Canada paie 60% plus cher qu'en Suède et 84% plus cher qu'en Nouvelle-Zélande. Le Québec, quant à lui, dépense 35% de plus que ses voisins des autres provinces pour ses médicaments. C'est très préoccupant.

Entre 2008 et 2016, selon TELUS Santé, les coûts des régimes privés d'assurances collectives, comprenant aussi les médicaments, ont crû de 23% de plus que ceux du régime public du gouvernement. On comprend aisément pourquoi les employé.e.s et les employeurs sont nombreux, depuis quelques années, à se plaindre des augmentations constantes des primes d'assurances collectives et à réclamer des changements.

Rappelons que la mise en place d'un régime entièrement public permettrait au Québec d'économiser jusqu'à trois milliards de dollars annuellement. De plus, une étude réalisée en 2014 démontre qu'il y a possibilité pour le gouvernement de transférer l'ensemble des Québécois.e.s dans son régime public, À COÛT NUL.

C'est pourquoi la Coalition mène la campagne « [le remède aux coupures, ça existe!](#) », et la question qu'elle pose et qu'elle a envoyée aux partis est toute simple :

Comptez-vous instaurer un régime entièrement public d'assurance médicaments dans la province, si votre parti est élu en octobre 2018 ?

« Ce dossier doit faire partie des priorités de nos élu.e.s. Il s'agit d'une question de santé publique, de contrôle des dépenses publiques et privées actuelles et à venir, et, de plus en plus, une question qui préoccupe les employeurs de la province », affirme Jacques Benoit, coordonnateur de la Coalition, ajoutant : « Nous croyons que trois mois avant le déclenchement de la campagne électorale devrait suffire pour que le PLQ, le PQ, la CAQ et QS nous donnent une réponse à cette simple question. »

La Coalition s'engage à diffuser largement les réponses reçues.

À propos de la [Coalition solidarité santé](#).

SOURCE : Coalition solidarité santé
Renseignements : Jacques Benoit, Coalition solidarité santé,
Téléphone : 514 442-0577